

Décision

Générale

colonial

Décision n° 910 du 29 septembre 1951

n° 910

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 septembre 1951

Numéro JO

n° 12 du 01/11/1951

Date du numéro

1 novembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

M. Lamarque (Roland), contrôleur de 1er classe des I.R.E. du cadre général des Transmissions coloniales, de retour de congé, est remis à la disposition du Chef du Service des P.T.T., pour servir à la Station côtière, à compter du 28 septembre 1951, date de son arrivée à Djibouti.